



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mercredi 1^{er} avril 2015

DECISIONS

Adrien BUONONATO (STADE FRANÇAIS PARIS) : A la suite du rapport des arbitres n°4 et n° 5 de la rencontre Stade Français Paris / F.C. Grenoble Rugby du 14 mars 2015, comptant pour la 20^{ème} journée de TOP 14, la Commission de discipline et des règlements a prononcé **un avertissement** à l'encontre de Monsieur Adrien BUONONATO pour « *Contestation des décisions des officiels de match* ».

La Commission de discipline et des règlements a décidé qu'il n'y avait pas lieu à sanction disciplinaire à l'encontre du Stade Français Paris.

Iosefa TEKORI (STADE TOULOUSAIN RUGBY) : A la suite de sa citation lors de la rencontre Stade Toulousain Rugby / Montpellier Hérault Rugby du 14 mars 2015, comptant pour la 20^{ème} journée de TOP 14, Monsieur Iosefa TEKORI est suspendu pour une durée de **2 semaines consécutives** pour « *Charger dangereusement un adversaire sans ballon, y compris avec l'épaule* ».

Monsieur Iosefa TEKORI sera donc requalifié à compter du 15 avril 2015.

Rory KOCKOTT (CASTRES OLYMPIQUE) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres, Stade Toulousain Rugby / Castres Olympique du 22 août 2014, comptant pour la 2^{ème} journée de TOP 14, Castres Olympique / F.C. Grenoble Rugby du 4 octobre 2014, comptant pour la 8^{ème} journée de TOP 14, F.C. Grenoble Rugby / Castres Olympique du 28 mars 2015, comptant pour la 21^{ème} journée de TOP 14, Monsieur Rory KOCKOTT est suspendu pour **un match** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Rory KOCKOTT sera suspendu pour la prochaine rencontre de TOP 14 disputée par le Castres Olympique.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr

